

DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES EN SÉANCE DE
CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 5 AVRIL 2023

HERMERAY

1. Délibération N° 2023.04.006
CCAS – Vote du compte de gestion 2022
Approuvée à l'unanimité

2. Délibération N° 2023.04.007
CCAS – Vote du compte administratif 2022
Approuvée à l'unanimité

3. Délibération N° 2023.04.008
CCAS – Affectation des résultats 2022
Approuvée à l'unanimité

4. Délibération N° 2023.04.009
Commune – Vote du compte de gestion 2022
Approuvée à l'unanimité

5. Délibération N° 2023.04.010
Commune – Vote du compte administratif 2022
Approuvée à l'unanimité

6. Délibération N° 2023.04.011
Commune – Affectation des résultats 2022
Approuvée à l'unanimité

7. Délibération N° 2023.04.012
Vote des taux d'imposition 2023
Approuvée à l'unanimité

8. Délibération N° 2023.04.013
Commune – Vote du Budget Primitif 2023
Approuvée à l'unanimité

DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES EN SÉANCE DE
CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 5 AVRIL 2023

HERMERAY

9. Délibération N° 2023.04.014

Lotissement Voie Meunière - Vote du Budget Primitif 2023

Approuvée à l'unanimité

10. Délibération N° 2023.04.015

Subventions 2023 des associations

Approuvée (Pour : 10 / Contre : 1 / Abstention : 4)

11. Délibération N° 2023.04.016

Ouverture d'une ligne de trésorerie

Approuvée à l'unanimité

12. Délibération N° 2023.04.017

Transfert de propriété des biens CCAS

Approuvée à l'unanimité

13. Délibération N° 2023.04.018

Signature d'un contrat avec le Groupe SACPA relatif à la gestion animale sur la voie publique

Approuvée à l'unanimité

14. Délibération N° 2023.04.019

Participation du vendeur du terrain, au financement du renforcement du réseau électrique par Enedis, suite à une demande de permis de construire

Approuvée à l'unanimité

15. Délibération N° 2023.04.020

Demande de subvention DETR 2023 relative au projet de vidéoprotection

Approuvée à l'unanimité

16. Délibération N° 2023.04.021

Dépôt d'un permis d'aménagement pour le plan du lotissement Voie Meunière

Approuvée à l'unanimité

Les délibérations sont affichées sur le panneau d'affichage intérieur de la mairie (durant 2 mois).